

Groupe de travail Eau

Synthèse des échanges du 25 avril 2023

La cinquième réunion du groupe "Eau" a réuni 15 participants – 10 conseils de développement.

Ce nouveau temps d'échange a été l'occasion d'explorer les sujets qui ont été proposés lors de la précédente réunion (le 28 mars dernier) mais qui n'avaient pas fait l'objet d'ateliers.

A l'aide de la méthode du "**world café**" **numérique**, les participants ont été répartis en trois ateliers de façon aléatoire pour échanger, avant de revenir en plénière pour la restitution finale.

Trois séquences en atelier se sont succédées (un temps pour cadrer les sujets, un temps consacré aux leviers d'action du conseil de développement, et un temps sur les freins à leur mise en œuvre), au cours desquelles quatre enjeux ont été abordés :

- **Préserver la ressource eau**
- **Utilisations et partage de l'eau**
- **Risques et protection des milieux**
- **Qualité et prix de l'eau**

Vous trouverez dans ce document la retranscription des échanges et des points abordés par les participants au cours des trois séquences de cette réunion.

16 H 00

INTRODUCTION
ET OBJECTIFS

16 H 10

SÉQUENCE 1
CADRAGE DU SUJET

16 H 30

SÉQUENCE 2
LEVIERS D'ACTION

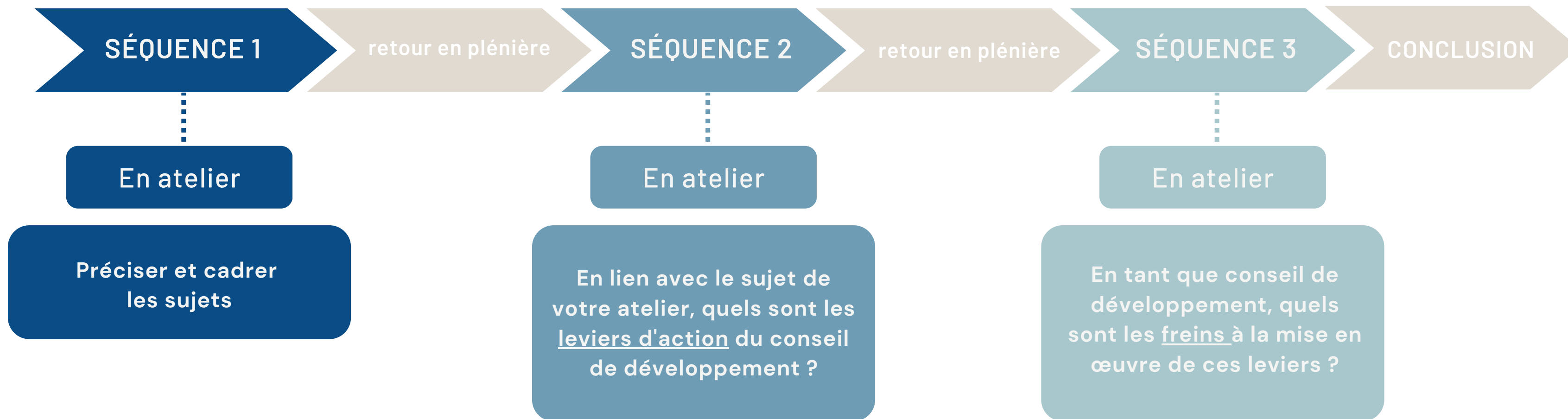
16 H 55

SÉQUENCE 3
LES FREINS

17 H 15

RESTITUTION
ET CONCLUSION

La méthode d'animation du "world café" numérique



Pour guider les échanges, cinq référents ont animé les ateliers à chaque séquence :

Préserver la ressource eau : Anne-Sophie Gueniot (CD Sète agglomération) et Jean-Pierre Lartige (TaDatum)

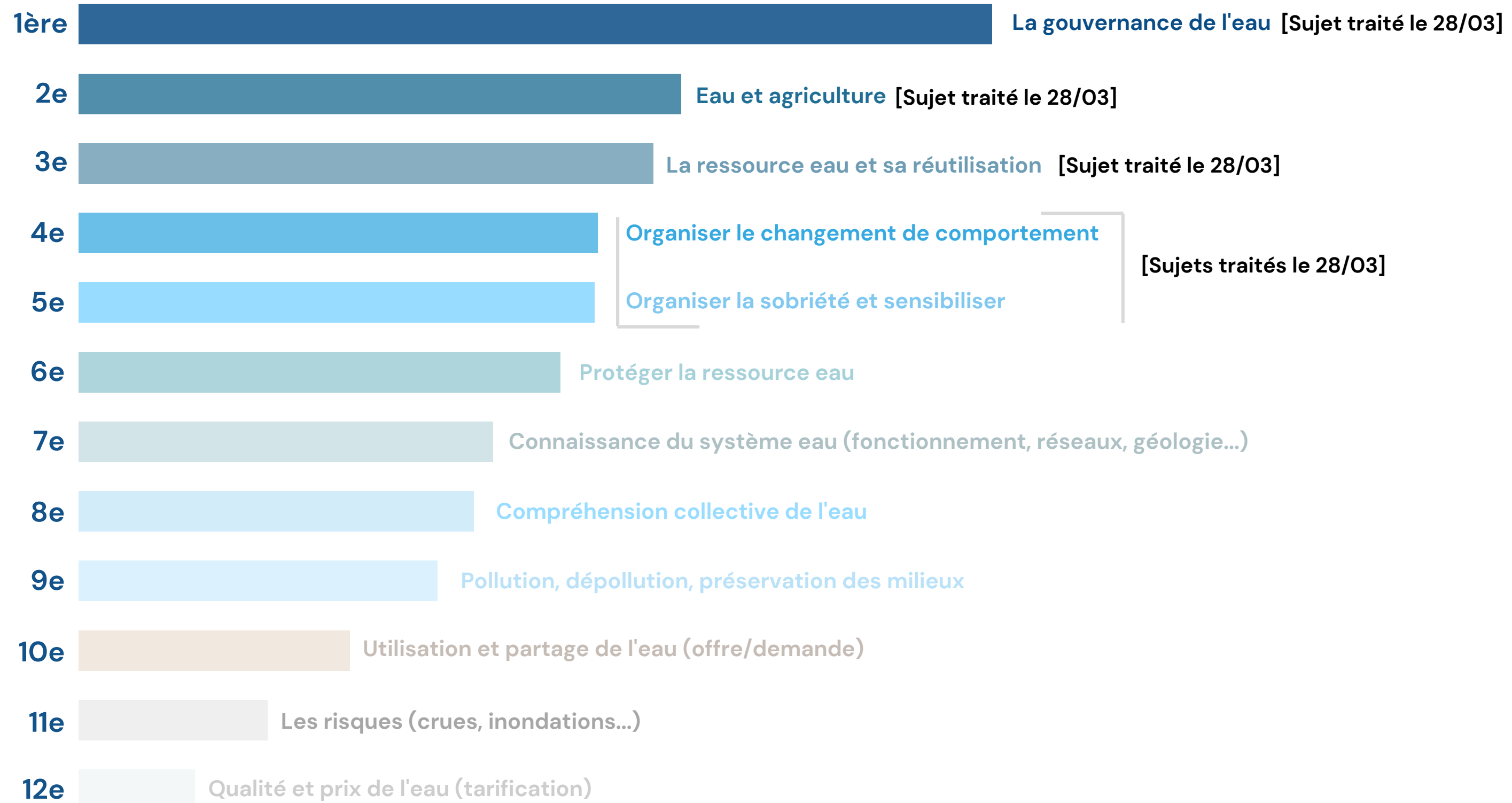
Utilisations et partage de l'eau : Christophe Bayle (TaDatum)

Risques et protection des milieux : Michel Nery (CD Grand Paris Seine et Oise) et Pauline Soubieux (CNCD)

Qualité et prix de l'eau : Guy Jourden (CD Pays et Métropole de Brest) et Tim Rezzi (CNCD)

Rappel des sujets proposés par le groupe

Le 28 mars dernier, nous avons proposé aux participants de classer par ordre de préférence les thématiques issues du tour de table réalisé en amont. Vous trouverez ci-après un rappel des résultats du vote et des sujets abordés.



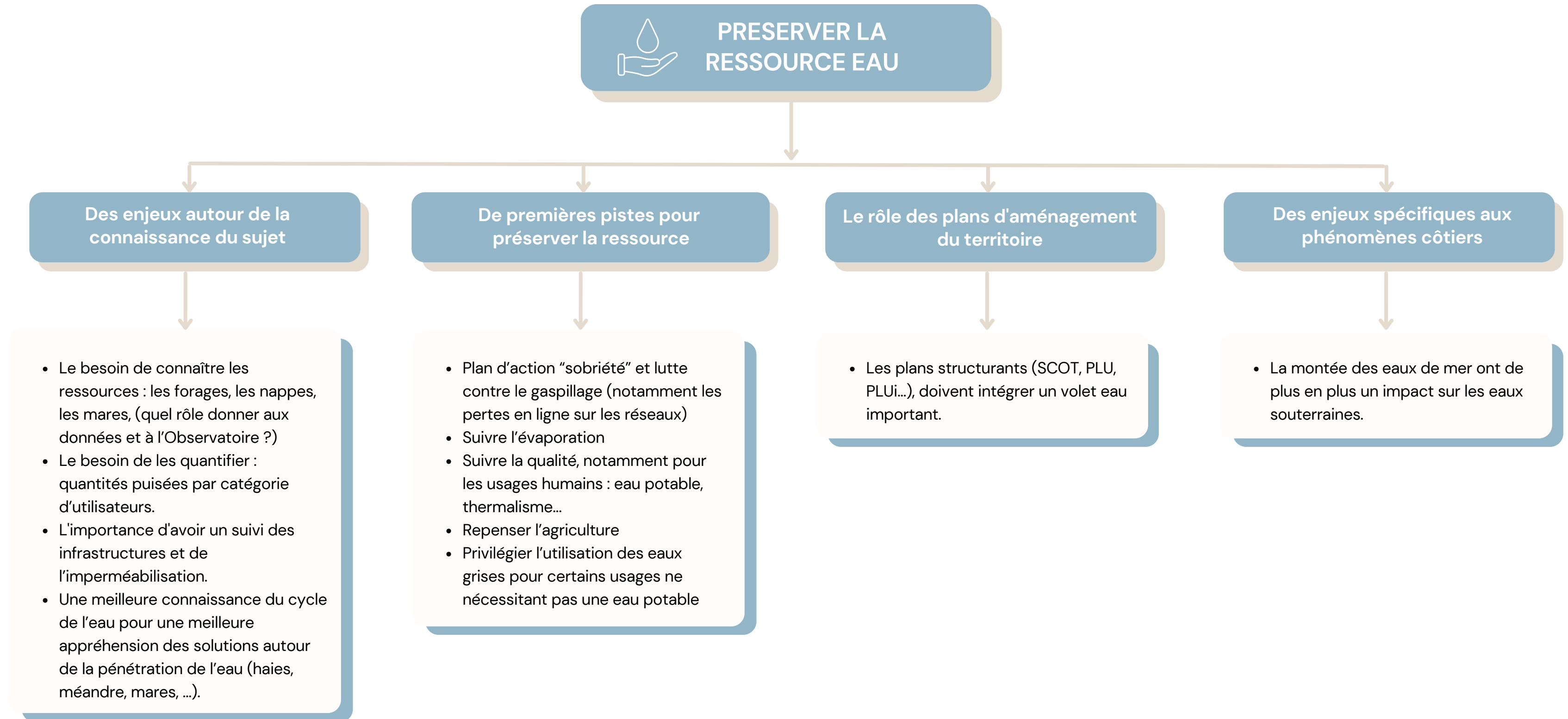
Les enjeux abordés par le groupe

Afin de faciliter le travail du groupe, nous avons décidé de synthétiser les sujets restants en quatre grands enjeux. Ces quatre enjeux ont constitué les sujets des ateliers du jour.

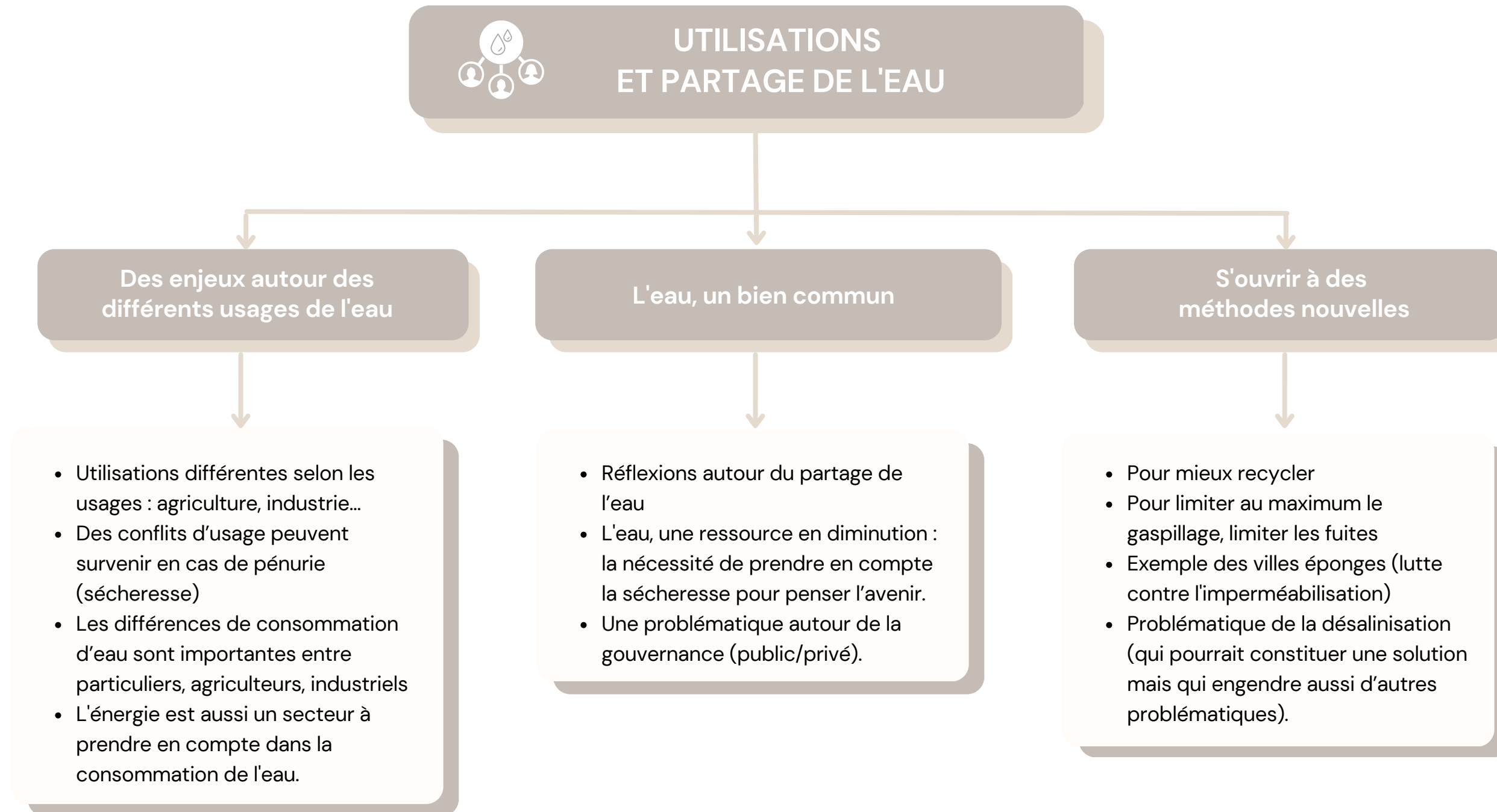


Séquence 1 – Cadrage des sujets (1)

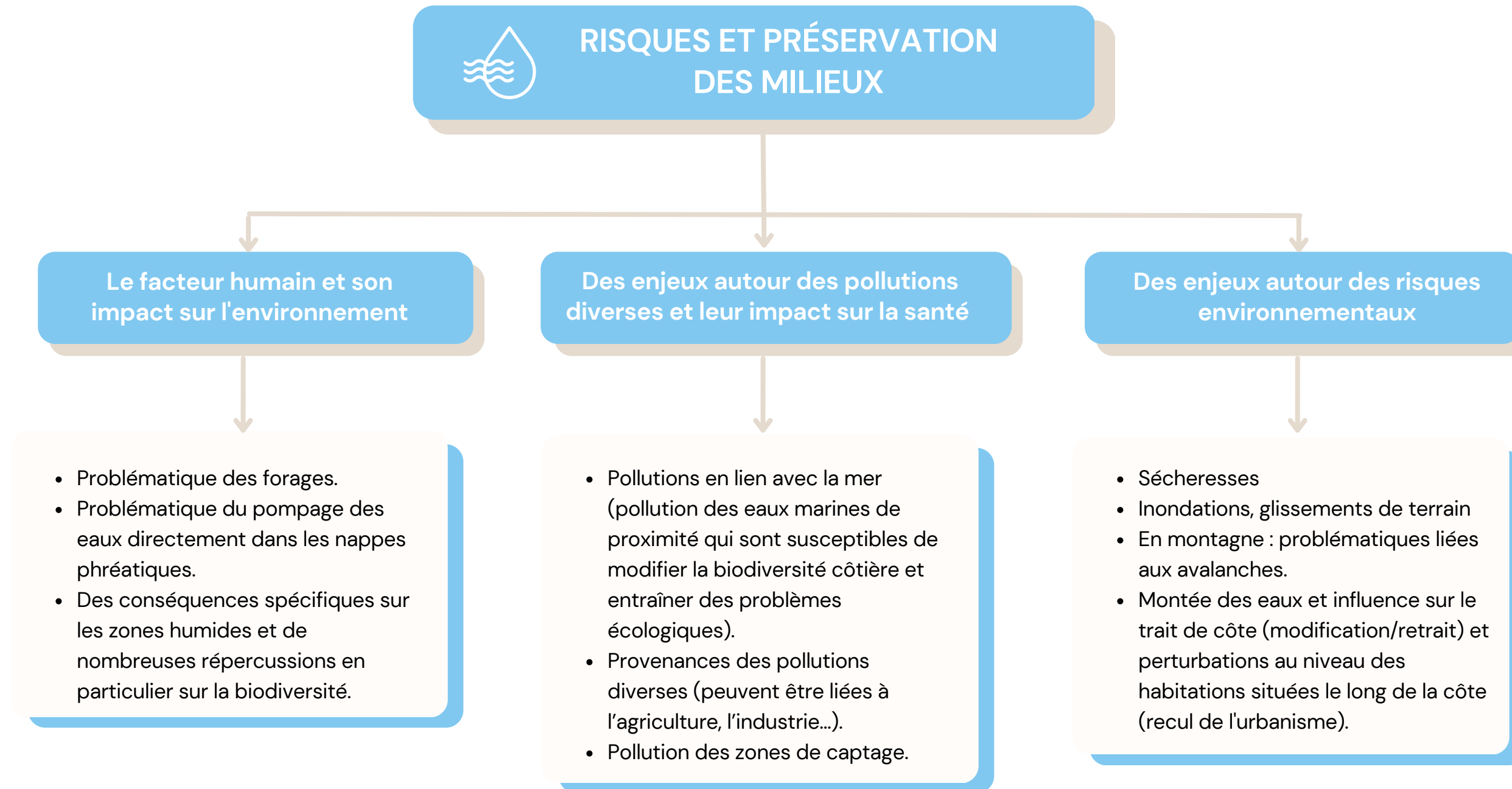
Lors d'une première séquence d'une quinzaine de minutes, les participants ont été invités à réfléchir à la définition et au cadrage des 4 enjeux précédemment listés : préserver la ressource eau, utilisations et partage de l'eau, risques et préservation des milieux, qualité et prix de l'eau.



Séquence 1 – Cadrage des sujets (2)



Séquence 1 – Cadrage des sujets (3)



Séquence 1 – Cadrage des sujets (4)



QUALITÉ ET PRIX DE L'EAU

Des enjeux autour des usages et des besoins

- Beaucoup de différences entre les territoires, à la fois pour la gouvernance et la tarification.
- Une différenciation entre les prix est-elle possible selon les usages (alimentaires, non-alimentaires) ?
- Faut-il procéder à la même tarification pour les industriels et les citoyens ?
- Prendre en compte le coût de l'assainissement.
- Comprendre le fonctionnement de la tarification, sa justification.

Des enjeux autour de la gouvernance de l'eau

- A qui s'adresse-t-on ?
- Qui sont les acteurs de l'eau ? (syndicats de rivière, agences de l'eau...)
- Prise en compte de l'aspect législatif
- L'eau : service public ou business ?
- Quelle place pour les conseils de développement ?

Agir sur le prix de l'eau

- Tarification progressive de l'eau
- Tarification incitative : plus la consommation est importante plus le prix augmente
- Peut-on imaginer des variations du prix de l'eau selon les saisons ? Selon les usages ? Hiérarchisation des besoins.
- Comment faire baisser le prix de l'eau ?
- Quelle place pour la récupération et la réutilisation de l'eau (eau de pluie notamment) ?

Des enjeux autour de la qualité et de la quantité

- Notion de cycle de l'eau
- Définir la qualité selon l'usage de l'eau (usage individuel, agriculture, industriel, rejet dans la mer...)
- Qualité variable selon les usages, les besoins n'étant pas les mêmes.
- Ne pas mettre de côté la notion de quantité, qui n'est pas dans le sujet mais qui a un impact immédiat sur la qualité et la tarification.

Restitution des leviers d'action et des freins du conseil de développement (1)



PRÉSERVER LA RESSOURCE EAU

LEVIERS D'ACTION



- Mettre en place un observatoire local avec le conseil de développement comme l'un des acteurs importants (avec EPCI et syndicats), qui suivrait tous les points évoqués page 6).
- Associer le codev à toutes les réflexions sur les documents d'urbanisme au sein de son territoire.
- S'assurer auprès des collectivités que tous les prélèvements en eau soient bien comptabilisés.
- Agir auprès des députés du territoire pour faire évoluer la loi sur l'eau.
- Privilégier le traitement des dossiers sur un territoire plus large, EPCI à minima.
- Mettre en place une consultation (la plus large possible) pour associer les citoyens : à l'aide de conseils consultatifs locaux sur l'eau par exemple, et pourquoi pas avec les CESER et les coordinations régionales de codev.
- Adapter les cultures à la pénurie d'eau plutôt que d'adapter les usages de l'eau pour sauver le système en place.

FREINS



- Un manque cruel de volonté et d'engagement politique sur le sujet (jusqu'à l'été 2022, peu d'élus s'étaient vraiment emparés du sujet).
- Le monde agricole s'est alors positionné en leader du sujet.
- Les gros utilisateurs en général (eau en bouteille, papeterie...) ont également profité de la situation (chantage économique).
- Revoir la gouvernance de l'eau : un mille-feuille qui ne permet pas d'agir vite, et diminuer la place du monde agricole dans les instances.
- Un seul niveau de qualité de l'eau pour tous les usages du réseau.
- Un manque de vigilance sur les usages de la consommation humaine.

EXEMPLES ÉCLAIRANTS



Mise en place d'une assemblée dédiée au sujet de l'eau :

- L'exemple du parlement de la mer ou d'autres structures équivalentes mises en place (Bretagne, Hérault...)

Une action possible de conseil de développement associé aux documents d'urbanisme de son territoire :

- Exemple du conseil de développement de La Rochelle qui a imposé la récupération des eaux de pluies.

Restitution des leviers d'action et des freins du conseil de développement (2)



UTILISATIONS ET PARTAGE DE L'EAU

LEVIERS D'ACTION

- Se poser les bonnes questions pour agir : quelles gouvernances sont en place sur le territoire. Quels sont les acteurs ?
- Avoir une meilleure connaissance des sujets et notamment une connaissance locale, pour savoir de quoi nous parlons.
- Mieux connaître la répartition de l'utilisation selon les secteurs (agriculture, industrie...).
- Intégrer cette question sur l'utilisation et le partage de l'eau dans les réflexions du PCAET.
- Intégrer les réflexions des codevs concernant les usages de tous les secteurs (pas uniquement les usages de particuliers).
- Oser faire une auto-saisine sur le sujet
- Accéder à une donnée intelligible, abordable par toutes et tous, et proposant une information locale.
- Favoriser une connaissance plurielle provenant de territoires divers.
- Accentuer la sensibilisation.
- Prôner une vigilance citoyenne pour défendre un bien commun de l'intérêt général.

FREINS

- Des injonctions contradictoires avec une urbanisation constante, une augmentation de la consommation.
- Des forages réalisés par des particuliers non déclarés difficilement localisables et contrôlables.
- Des difficultés à prendre des décisions dès lors que ça touche à ce sujet.
- Pour le moment, seules les visions à court terme sont privilégiées. Nous ne pensons pas aux générations futures.
- Des difficultés à prendre des mesures face à ces défis au vu de leur impopularité (ex : déplacement de la population, recul du trait de côte...).
- Un manque de reconnaissance d'une compétence citoyenne sur des sujets complexes. Le grand public est-il moins ou plus mature que les élus ?
- Il est souvent compliqué de remettre en cause les modèles existants.

Restitution des leviers d'action et des freins du conseil de développement (3)



RISQUES ET PRÉSERVATION DES MILIEUX

LEVIERS D'ACTION



- Informer et former les élus et la population.
- Modifier les plans d'urbanisme (PLUi, SCoT, PPRI...).
- Favoriser la restauration des milieux (remettre des haies, désimperméabiliser, revégétaliser, conserver les zones humides qui gardent l'eau pour éviter les sécheresses, replanter des haies pour lutter contre les coulées de boue).
- Faire un inventaire des forages et limiter la quantité d'eau prise (mettre en place des compteurs).
- Revégétaliser les toits, développer les parcs en ville, et avoir de petits bassins pour favoriser la fraîcheur notamment en milieu urbain.
- Arrêter le drainage et arrêter de transformer les cours d'eau en canaux.
- Valoriser les zones tampons/humides le long des cours d'eau.
- Pour lutter contre la fragilisation des maisons à cause de la sécheresse (fissures, effondrement...), favoriser les façons de construire différemment avec des fondations plus profondes par exemple.

FREINS



- L'utilisation des engrais et des pesticides, le lobby de l'agriculture industrielle sont autant de freins dont les citoyens n'ont pas forcément connaissance.
- Un manque de connaissance géographique des codevs (cours d'eau, réseaux hydrographiques...) qui est une difficulté pour appréhender certains enjeux.
- L'approche par bassins versants réduit l'aspect démocratique de la gouvernance.
- Ce sont les agences de l'eau qui ont le pouvoir de décision, ont les informations, prennent les décisions quant à la régulation des cours d'eau...
- Un des freins vient justement de cette connaissance de la gouvernance de l'eau.
- La multiplicité des acteurs de l'eau induit des problématiques au niveau du partage des usages/distribution/prix de l'eau et complexifie la prise en compte de ces enjeux.
- Nécessité d'avoir une approche systémique à plusieurs échelles. Or aujourd'hui difficulté de faire converger les travaux des codevs, CESER et du CESE, et d'impliquer les élus.
- Le non partage de la localisation des zones de captage pour les protéger : un argument utilisé pour taire les localisations des zones de captages sous prétexte d'un "terrorisme" éventuel possible.

Restitution des leviers d'action et des freins du conseil de développement (4)



QUALITÉ ET PRIX DE L'EAU

LEVIERS D'ACTION



- Favoriser la parole des codevs afin d'avoir différents retours sur le sujet, sur le fonctionnement des territoires, sur la tarification.
- Dégager une vision nationale.
- Promouvoir une législation plus forte concernant les pesticides, herbicides, glyphosate...
- Prioriser la santé (ce n'est pas toujours le cas, une plus grande importance est souvent donnée à l'économie).
- Prendre en compte les enjeux autour de la qualité de l'eau assez tôt dans le temps au vu de l'irréversibilité des dégâts une fois l'eau contaminée.
- Pousser les agglomérations à protéger les ressources grâce à des périmètres de protection des forages.
- Informer le public, sensibiliser, et multiplier les débats.
- Favoriser la pédagogie sur la facture d'eau (pour comprendre ce que l'on paye, ex : consomag pour analyser sa facture d'eau).

FREINS



- Application de la législation : les décisions sont prises mais l'application prend du temps. Il y a parfois des marches arrières sur certains sujets
- Une importance forte du lobbying.
- La notion de qualité est souvent incomplète, puisqu'elle n'est mesurée qu'à travers ce que l'on cherche.
- Difficulté à mettre en place des débats, c'est un sujet sensible.
- Difficulté à acquérir des connaissances sur ces enjeux.
- Freins pour le codev : la quantité de travail conséquente, acculturer les membres du conseil de développement, la présence de nombreux acteurs qui ne se parlent pas forcément.

Prochaines étapes

Prochaine réunion

- Le 20 juin 2020
- De 16h00 à 17h30
- En visioconférence zoom
- FORMULAIRE D'INSCRIPTION



Ordre du jour prévisionnel

- Retour sur les sujets traités par le groupe
- Partage d'exemples éclairants en lien avec les problématiques travaillées
- Premières réflexions autour de l'atelier consacré à la thématique de l'eau qui sera organisé lors des Rencontres Nationales à l'automne à Nancy.



Je contribue

Pour compléter les travaux du groupe, et si vous le souhaitez, nous vous proposons de nous envoyer par mail une petite note synthétisant vos **réflexions**, vos **points de désaccord**, ou **d'autres exemples éclairants** permettant d'illustrer les thématiques travaillées. Ces éléments nous permettront d'alimenter la contribution/synthèse finale des travaux du groupe.



Ce projet vous intéresse ?

Votre conseil de développement fait partie de la Coordination nationale et vous souhaitez participer au groupe de travail ?

N'hésitez pas à nous contacter !



Pauline SOUBIEUX - Cheffe de projet

pauline.soubieux@conseils-de-developpement.fr

07 52 05 36 52